

# Invitation à une activité de formation continue



**Titre :** Vendredi de la Montérégie - Pathologies fréquentes de la vulve - La ménopause: à vous en donner des chaleurs!

**No d'activité :** 79890

**Date :** vendredi le 03 décembre 2021

**Lieu :** Webinaire

**Coordonnées :**

## Objectifs

Pathologies fréquentes de la vulve

- 1- Diagnostiquer et traiter les symptômes génitaux de la ménopause
- 2- Diagnostiquer et traiter les pathologies courantes de la vulve (lichen, vulvite, bartholinite...)
- 3- Reconnaître les lésions suspectes de la vulve et référer en 2e ligne au moment opportun

La ménopause: à vous donner des chaleurs!

- 1- Réviser les indications du traitement de la ménopause
- 2- Connaître les traitements hormonaux et non hormonaux des symptômes vasomoteurs
- 3- Discuter de la place des hormones bio identiques et de leur dosage dans le traitement de la ménopause
- 4- Aborder le diagnostic et le traitement des dysfonctions sexuelles chez la femme ménopausée

**Président de séance :** Dre Caroline Delisle

## Horaire

2021-12-03	13:00	14:30	Conférence	Pathologies fréquentes de la vulve	Dre Barbara Monet, gynécologue
2021-12-03	14:30	14:45	Pause/Repas		
2021-12-03	14:45	16:15	Conférence	La ménopause: à vous en donner des chaleurs!	Dr Jacques Bourque, gynécologue

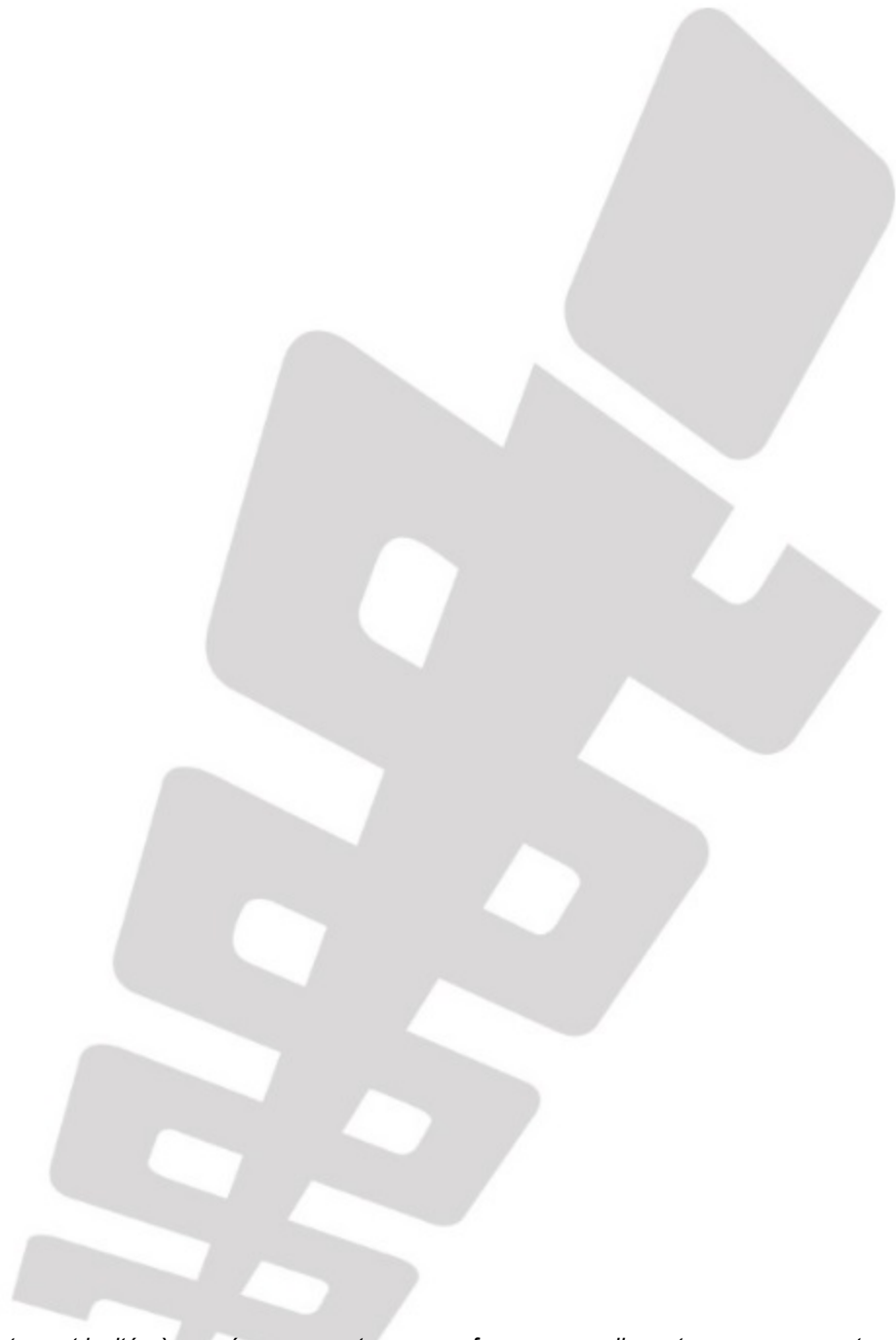
Pour vous inscrire cliquez sur le mot « Inscription » sous la description de cette activité, laquelle est parue dans le calendrier de formation du site web de l'AMORSL. Pour toute question relative à ce webinaire, veuillez communiquer à l'adresse suivante: [emc-amorsl@amorsl.ca](mailto:emc-amorsl@amorsl.ca).

Nombre de places limité

L'Association des médecins omnipraticiens de Richelieu-Saint-Laurent désire vous faire part que toutes les activités de formation sont offertes prioritairement aux omnipraticiens membres de l'AMORSL. Aussi, le pourcentage d'omnipraticiens d'autres territoires, d'infirmières et autres professionnels ne doit pas dépasser 10 % le total des participants, et ce, pour toutes les activités de formation accréditées.

La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, organisme pleinement agréé en formation continue par le Collège des médecins du Québec, reconnaît 3.00 heure(s) d'activité de développement professionnel reconnue aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ. Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté ([www.cqdpcm.ca](http://www.cqdpcm.ca)).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de Organon et Duchesnay



*Tous les participants sont invités à se créer un compte au [www.fmoq.org](http://www.fmoq.org) en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à <https://padpc.fmoq.org>*

Cette activité donne droit à des allocations du fonds de formation ou du ressourcement.